

ORGANISATION INTERNATIONALE DE DROIT DU DÉVELOPPEMENT APPEL D'OFFRES

Référence : ITB n° 001-SER-ML-2025

Date: **October 27, 2025**

Cher Monsieur/ Madame,

L'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) invite votre entreprise/organisation à soumettre une offre pour **un ou plusieurs accords-cadres pour la location de véhicules avec chauffeur au Mali**. Les exigences complètes sont décrites à l'annexe C.

Nous vous demandons également de soumettre votre offre en utilisant le format spécifiquement détaillé dans les annexes D, E et F.

10 Mo maximum , exemptes de virus et ne pas dépasser deux transmissions. Elles doivent être exemptes de tout virus ou contenu corrompu, sous peine de rejet.

Les offres seront évaluées sur la base des critères définis à l'annexe B.

L'IDLO n'est pas tenue d'accepter une offre, ni d'attribuer un contrat, ni d'être responsable des coûts associés à la préparation et à la soumission d'une offre par un soumissionnaire, quel que soit le résultat ou la manière dont le processus de sélection est mené.

L'IDLO encourage chaque fournisseur potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts, en divulguant à l'IDLO si vous, ou l'un de vos affiliés ou membres du personnel, avez été impliqué dans la préparation des exigences, de la conception, des spécifications, des estimations de coûts et d'autres informations utilisées dans le présent appel d'offres (ITB).

En soumettant une offre en réponse à ces informations, les soumissionnaires confirment leur acceptation des conditions générales de l'IDLO pour l'achat de biens ou de services et du code de conduite des fournisseurs de l'IDLO dans son intégralité et de la politique de paiement lorsque le paiement est effectué dans les 30 jours suivant la prestation du service sur présentation d'une facture complète et correcte.

Cet appel d'offres comprend les annexes suivantes. Veuillez vous y référer pour préparer votre offre :

a.	Instructions aux soumissionnaires	Annexe A
b.	Critères de sélection préliminaires	Annexe B
c.	Termes de référence (TOR)	Annexe C
d.	Formulaire de soumission d'offre	Annexe D
e.	Formulaire d'information du soumissionnaire	Annexe E
f.	Grille tarifaire	Annexe F
g.	Conditions particulières du contrat de l'OIDD	Annexe G
h.	Conditions générales de l'OIDD pour l'achat de biens ou de services et Code de conduite des fournisseurs de l'OIDD	Annexe H

Pour toute question/ clarification relative à cet ITB avant la date limite de soumission des offres, veuillez contacter l'IDLO à l'adresse tenders@idlo.int et mentionner la clarification ITB 001-SER-ML-2025.
dans l'objet de votre e-mail.

Date limite de soumission des propositions :
Le ou avant **Date: November 12, 2025**
Heure : 15h00, heure locale de Rome, Italie .

Merci et nous attendons avec impatience de recevoir votre offre.

Sincèrement vôtre,
Organisation internationale de droit du développement | IDLO
IDLO MALI

ANNEXE A
INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Considérations générales	<p>Lors de la préparation de son offre, le soumissionnaire est tenu d'examiner attentivement l'appel d'offres. Toute lacune matérielle dans la fourniture des informations demandées dans l'appel d'offres peut entraîner le rejet de son offre.</p> <p>Le soumissionnaire ne sera pas autorisé à exploiter les erreurs ou omissions contenues dans l'appel d'offres. Si de telles erreurs ou omissions sont découvertes, le soumissionnaire devra en informer l'OIDD.</p>
2. Coût de l'offre	<p>Le soumissionnaire supportera tous les coûts liés à la préparation et à la soumission de l'offre.</p> <p>L'IDLO ne sera en aucun cas responsable de ces coûts, quelle que soit la conduite ou l'issue de la sollicitation.</p>
3. Devise de l'offre	<p>Les offres seront libellées exclusivement en XOF.</p> <p><i>Remarque : les fournisseurs locaux doivent se conformer à toutes les lois applicables concernant les activités commerciales dans d'autres devises.</i></p>
4. Langue de l'offre	<p>L'offre et toutes les correspondances et documents relatifs à l'offre échangés entre le soumissionnaire et l'IDLO doivent être rédigés en anglais .</p>
5. Date limite de soumission des offres	<p>L'offre doit être adressée à l'IDLO au plus tard le Date: November 12, 2025 Heure : 15h00, heure locale de Rome, Italie .</p> <p><i>Remarque : Les propositions soumises par courriel doivent être limitées à 10 Mo maximum , exemptes de virus et ne pas dépasser deux envois. Elles doivent être exemptes de tout virus ou contenu corrompu, sous peine de rejet.</i></p>
6. Délai et lieu de livraison	<p><i>Les services seront livrés dans le nombre de jours convenu après réception de l'ordre de travail de l'IDLO aux emplacements décrits dans l'ordre de travail</i></p> <p>Le véhicule est livré à l'OIDD avec le plein de carburant et est restitué avec le même réservoir. Le personnel de l'OIDD en charge de la mission est chargé de vérifier le niveau de carburant et l'état du véhicule avant et après la mission.</p>
7. Le dédouanement , si nécessaire, sera effectué par :	<p><input checked="" type="checkbox"/> N / A</p>
8. Exigence d'emballage spéciale ou contrôle de la température	<p><input checked="" type="checkbox"/> N / A</p>

9. Documents constituant l'offre	L'offre comprendra les éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. Formulaire de soumission des offres (voir l'annexe D) ; 2. Formulaire d'information du soumissionnaire (voir l'annexe E) 3. Barème de prix (Annexe F)
10. Contenu des documents d'appel d'offres	Le soumissionnaire est tenu d'examiner l'ensemble des instructions, formulaires, conditions et spécifications figurant dans les documents d'appel d'offres. Tout manquement à ces documents sera à ses risques et périls et aura une incidence sur l'évaluation de son offre.
11. Clarification des documents d'appel d'offres	<p>Tout soumissionnaire potentiel ayant besoin de précisions sur cet ITB peut contacter l'IDLO par courrier électronique à l'adresse tenders@idlo.int au plus tard 72 heures avant la date limite de soumission des offres.</p> <p>Veillez mentionner la clarification ITB NO. 001-SER-ML-2025 dans l'objet de votre e-mail.</p> <p>Des copies écrites de la réponse de l'organisation (y compris une explication de la question mais sans identifier la source de la demande) seront envoyées à tous les soumissionnaires potentiels qui ont reçu les documents d'appel d'offres ou publiées sur le site Web de l'IDLO.</p> <p>Tout retard dans la réponse de l'IDLO ne sera pas utilisé comme motif pour prolonger le délai de soumission, à moins que l'IDLO ne détermine qu'une telle prolongation est nécessaire et ne communique un nouveau délai à tous les soumissionnaires.</p>
12. Modifications des documents d'appel d'offres	<p>À tout moment avant la date limite de soumission des offres, l'IDLO peut, pour quelque raison que ce soit, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification d'un soumissionnaire potentiel, modifier les documents d'appel d'offres par amendement.</p> <p>Tous les soumissionnaires potentiels qui ont reçu les documents d'appel d'offres seront informés par écrit de toutes les modifications apportées aux documents d'appel d'offres.</p> <p>Afin de donner aux soumissionnaires potentiels un délai raisonnable pour prendre en compte les modifications et préparer leurs offres, l'entité adjudicatrice de l'OIDD peut, à sa discrétion, prolonger le délai de soumission des offres.</p>
13. Format, signature, scellement, marquage et soumission des offres	<p>L'offre doit être signée par le soumissionnaire ou par une ou plusieurs personnes dûment autorisées à le lier au contrat. Cette autorisation doit être matérialisée par une procuration écrite accompagnant l'offre.</p> <p>L'offre doit être soumise en utilisant le format spécifiquement détaillé dans les annexes D, E et F.</p>

	<p>Une offre ne doit contenir aucune interligne, rature ou surcharge, sauf si cela est nécessaire pour corriger les erreurs commises par le soumissionnaire, auquel cas ces corrections doivent être paraphées par la ou les personnes signataires de l'offre.</p> <p>Avant la date limite stipulée, le soumissionnaire doit envoyer un courrier électronique à l'adresse électronique suivante : tenders@idlo.int (SEULEMENT) avec le sujet : « Soumission pour l'ITB n° 001 -SER -ML-2025 »</p>
<p>14. Joint-venture, consortium ou association</p>	<p>Français Si le Soumissionnaire est un groupe d'entités juridiques qui formeront ou ont formé une coentreprise (JV), un consortium ou une association pour l'offre, il devra confirmer dans son offre que : (i) il a désigné une partie pour agir en tant qu'entité principale, dûment investie du pouvoir d'engager juridiquement les membres de la JV, du consortium ou de l'association conjointement et solidairement, ce qui sera attesté par un accord dûment notarié entre les entités juridiques, et soumis avec l'offre ; et (ii) s'il se voit attribuer le contrat, le contrat sera conclu par et entre l'IDLO et l'entité principale désignée, qui agira pour et au nom de toutes les entités membres composant la coentreprise.</p> <p>Après la date limite de soumission des offres, l'entité principale identifiée pour représenter la coentreprise, le consortium ou l'association ne doit pas être modifiée sans le consentement écrit préalable de l'IDLO.</p> <p>L'entité principale et les entités membres de la JV, du Consortium ou de l'Association doivent se conformer à l'exigence décrite dans la section suivante concernant la soumission d'une seule offre.</p> <p>La description de l'organisation du VI, du consortium ou de l'association doit clairement définir le rôle attendu de chaque entité de la coentreprise dans la réalisation des exigences de l'appel d'offres, tant dans l'offre que dans l'accord de coentreprise, de consortium ou d'association. Toutes les entités composant la coentreprise, le consortium ou l'association seront soumises à l'évaluation de leur éligibilité et de leur qualification par l'OIDD.</p> <p>Une JV, un consortium ou une association, en présentant ses antécédents et son expérience, doit clairement faire la distinction entre :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Ceux qui ont été entrepris ensemble par la JV, le Consortium ou l'Association ; et b) Celles qui ont été entreprises par les entités individuelles de la JV, du Consortium ou de l'Association. <p>Les contrats antérieurs réalisés par des experts individuels travaillant à titre privé mais qui sont associés de manière permanente ou temporaire à l'une des sociétés membres ne peuvent pas être revendiqués comme l'expérience de la JV, du Consortium ou de l'Association ou de celles de ses membres, mais</p>

	<p>ne doivent être revendiqués que par les experts individuels eux-mêmes dans leur présentation de leurs qualifications individuelles.</p> <p>Les coentreprises, les consortiums ou les associations sont encouragés pour les besoins multisectoriels de grande valeur lorsque l'éventail d'expertise et de ressources requis peut ne pas être disponible au sein d'une seule entreprise.</p> <p>La description de l'organisation de la coentreprise, du consortium ou de l'association doit clairement définir le rôle attendu de chaque entité de la coentreprise dans la réalisation des exigences de l'appel d'offres, tant dans l'offre que dans l'accord de coentreprise, de consortium ou d'association. Toutes les entités composant la coentreprise, le consortium ou l'association seront soumises à l'évaluation de leur éligibilité et de leur qualification par l'OIDD.</p>
15. Une seule offre	<p>Le soumissionnaire (y compris les membres individuels de toute coentreprise) ne doit soumettre qu'une seule offre, soit en son nom propre, soit dans le cadre d'une coentreprise.</p> <p>Les offres soumises par deux (2) soumissionnaires ou plus seront toutes rejetées si elles présentent l'un des éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> ils ont au moins un associé majoritaire, un administrateur ou un actionnaire en commun ; ou l'un d'entre eux reçoit ou a reçu une subvention directe ou indirecte de l'autre/ des autres ; ou ils ont le même représentant légal aux fins du présent ITB ; ou ils ont une relation entre eux, directement ou par l'intermédiaire de tiers communs, qui les met en position d'avoir accès à des informations sur, ou d'influencer, l'offre d'un autre soumissionnaire concernant ce processus d'appel d'offres ; ils sont sous-traitants de l'offre de l'autre, ou un sous-traitant d'une offre soumet également une autre offre sous son nom en tant que soumissionnaire principal ; ou si certains membres clés du personnel proposés pour faire partie de l'équipe d'un soumissionnaire participent à plusieurs offres reçues dans le cadre de cet appel d'offres. Cette condition relative au personnel ne s'applique pas aux sous-traitants inclus dans plusieurs offres.
16. Offres tardives	<p>Toute offre reçue par l'IDLO après la date limite de soumission des offres, conformément à la clause <i>Date limite de soumission des offres</i>, sera rejetée et renvoyée non ouverte ou détruite non ouverte si le retour ne peut être garanti, à moins que l'offre n'ait été envoyée par courrier électronique mais n'ait pas été correctement reçue en raison de problèmes dans le système de messagerie de l'IDLO .</p>
17. Période de validité des offres	<p>Toutes les offres seront valables 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Dans des circonstances exceptionnelles, l'OIDD peut demander aux soumissionnaires de prolonger la validité de leur offre au-delà de la durée initialement indiquée dans le présent appel d'offres. Les soumissionnaires seront invités à</p>

	confirmer cette prolongation par écrit, sans aucune modification de leur offre. Les soumissionnaires peuvent choisir de ne pas prolonger la période de validité de leur offre à la demande de l'OIDD.
18. Modification et retrait des offres	<p>Le soumissionnaire peut modifier/retraiter son offre après la soumission de celle-ci, à condition qu'une notification écrite du retrait soit reçue par l'IDLO avant la date limite prescrite pour la soumission des offres.</p> <p>L'avis de modification/retrait du soumissionnaire doit être préparé, scellé, marqué et expédié conformément aux dispositions de la clause Date limite de soumission des offres.</p> <p>Aucune offre ne peut être modifiée ni retirée après la date limite de dépôt des offres.</p> <p>Aucune offre ne peut être modifiée/retirée dans l'intervalle entre la date limite de soumission des offres et l'expiration de la période de validité de l'offre spécifiée par le soumissionnaire dans le formulaire de soumission des offres.</p>
19. Modification de l'offre	<p>À tout moment avant la date limite de soumission des offres, l'OIDD peut, pour quelque raison que ce soit, notamment en réponse à une demande de clarification d'un soumissionnaire, modifier l'appel d'offres par voie d'avenant. Ces avenants seront mis à la disposition de tous les soumissionnaires potentiels.</p> <p>Si la modification est substantielle, l'IDLO peut prolonger la date limite de soumission des offres afin de donner aux soumissionnaires un délai raisonnable pour intégrer la modification dans leurs offres.</p>
20. Conférence des soumissionnaires	<input checked="" type="checkbox"/> N / A
21. Droit d'accepter, de rejeter ou de rendre non recevables tout ou partie des offres	L'OIDD se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, de déclarer tout ou partie des offres irrecevables, d'annuler la procédure d'appel d'offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution du marché, sans encourir aucune responsabilité ni obligation d'informer le(s) soumissionnaire(s) concerné(s) des motifs de sa décision. De plus, l'OIDD n'est pas tenue d'attribuer le marché à l'offre la moins-disante.
22. Clarification des offres	Afin de faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, l'OIDD peut, à sa discrétion, demander au soumissionnaire des éclaircissements sur son offre. La demande d'éclaircissements et la réponse doivent être formulées par écrit et aucune modification du prix ou du contenu de l'offre ne doit être demandée, proposée ou autorisée.
23. Évaluation de l'éligibilité et de la qualification	<p>En termes généraux, les soumissionnaires qui répondent aux critères suivants peuvent être considérés comme qualifiés :</p> <p>a) Ils ne sont pas inclus dans les listes de sanctions de l'IDLO</p>

	<p>(UE, États-Unis, ONU) ;</p> <p>b) Ils disposent d'une bonne situation financière et ont accès à des ressources financières adéquates pour exécuter le contrat et tous les engagements commerciaux existants,</p> <p>c) Ils disposent de l'expérience similaire nécessaire, de l'expertise technique, de la capacité de production le cas échéant, des certifications de qualité, des procédures d'assurance qualité et des autres ressources applicables à la fourniture des services requis ;</p> <p>d) Ils sont en mesure de se conformer pleinement aux conditions générales du contrat de l'IDLO et au code de conduite des fournisseurs de l'IDLO ;</p> <p>e) Ils ne disposent pas d'un historique cohérent de décisions judiciaires ou arbitrales à l'encontre du soumissionnaire ; et</p> <p>f) Ils ont un historique de performances ponctuelles et satisfaisantes avec leurs clients.</p>
24. Variation de prix	Les soumissionnaires ne doivent pas modifier leurs prix pour quelque raison que ce soit après la date limite de l'appel d'offres et tant que l'offre est toujours valable.
25. Examen préliminaire	L'IDLO examinera les annexes D et E des offres afin de déterminer si elles sont complètes, si les documents ont été correctement signés et si l'offre est généralement en règle.
26. Correction des erreurs	En cas de divergence entre le prix unitaire et le prix total, le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé par l'OIDD. Si le soumissionnaire n'accepte pas le prix final suite aux corrections d'erreurs effectuées par l'OIDD, son offre sera rejetée.
27. Vérifications nécessaires	<p>L'OIDD se réserve le droit de procéder à une vérification préalable afin de déterminer, à sa satisfaction, la validité des informations fournies par le soumissionnaire. Cette vérification devra être dûment documentée et pourra inclure, sans s'y limiter, tout ou partie des éléments suivants :</p> <p>a) Vérification de l'exactitude, de la justesse et de l'authenticité des informations fournies par le soumissionnaire ;</p> <p>b) Validation du degré de conformité aux exigences de l'ITB et aux critères d'évaluation sur la base de ce qui a été constaté jusqu'à présent par l'équipe d'évaluation ;</p> <p>c) Enquête et vérification des références auprès des entités gouvernementales ayant juridiction sur le soumissionnaire, ou auprès d'anciens clients, ou de toute autre entité susceptible d'avoir fait affaire avec le soumissionnaire ;</p> <p>d) Enquête et vérification des références auprès des clients précédents sur les performances des contrats en cours ou terminés, y compris les inspections physiques des travaux antérieurs, si nécessaire ;</p> <p>e) Inspection physique des bureaux, succursales ou autres lieux du soumissionnaire où se déroulent les affaires, avec</p>

	<p>ou sans préavis au soumissionnaire ;</p> <p>f) D'autres moyens que l'IDLO peut juger appropriés, à tout stade du processus de sélection, avant l'attribution du contrat.</p>
28. Réactivité de l'offre	<p>L'OIDD déterminera la conformité substantielle de chaque offre à l'appel d'offres. Aux fins de la présente clause, une offre substantiellement conforme est celle qui satisfait matériellement aux exigences de l'appel d'offres et à toutes les conditions obligatoires figurant dans les documents d'appel d'offres.</p> <p>La détermination par l'IDLO de la réactivité d'une offre est basée sur le contenu de l'offre elle-même, sans recours à des preuves extrinsèques.</p>
29. Évaluation des offres	Toutes les offres éligibles sont évaluées pour déterminer si elles sont conformes, c'est-à-dire si elles respectent ou dépassent les spécifications de l'ITB.
30. Droit de modifier les exigences au moment de l'attribution	<input checked="" type="checkbox"/> N/A pour l'accord-cadre
31. Attribution du contrat	<p>L'attribution du marché sera accordée conformément à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Soumission complète de la documentation pertinente conformément aux critères de sélection préliminaire (annexe B) ; b) Soumission complète du formulaire de soumission des offres (annexe D) signé et tamponné ; c) Soumission complète du formulaire d'information du soumissionnaire (annexe E) ; d) Soumission complète du bordereau de prix (annexe F) signé et tamponné ; e) L'offre la moins chère et la plus acceptable/ conforme techniquement ;
32. Signature du contrat	Dans les cinq (5) jours calendaires suivant la date de réception du contrat, le soumissionnaire retenu devra signer et dater le contrat et le retourner à l'OIDD. Tout manquement à cette obligation pourra constituer un motif suffisant d'annulation de l'attribution et de confiscation de la garantie de soumission, le cas échéant. Dans ce cas, l'OIDD pourra attribuer le contrat au soumissionnaire classé deuxième ou lancer un nouvel appel d'offres.
33. Compte rendu	En cas de non-réussite d'un soumissionnaire, celui-ci peut solliciter un compte rendu auprès de l'OIDD. Ce compte rendu vise à discuter des points forts et des points faibles de sa soumission afin de l'aider à améliorer ses futures candidatures aux marchés publics de l'OIDD. Le contenu des autres offres et leur comparaison avec celle du soumissionnaire ne seront pas abordés.

34. Mécanisme de contestation des offres	<p>Les soumissionnaires qui estiment sincèrement avoir été traités injustement dans le cadre du processus d'approvisionnement de l'IDLO ou que le processus d'approvisionnement n'a pas été mené conformément aux principes d'équité, de transparence et d'égalité de traitement peuvent soumettre une protestation formelle à l'IDLO.</p> <p>Pour lancer une protestation, les fournisseurs doivent remplir le <i>formulaire de protestation des offres des fournisseurs de l'IDLO</i> fourni au lien suivant et le soumettre par courrier électronique à bidprotest@idlo.int dans les dix (10) jours suivant la réception d'une lettre de regret ou d'un courrier électronique confirmant qu'ils n'ont pas été retenus : https://www.idlo.int/procurement/contact-feedback</p> <p>Toutes les protestations seront traitées de manière confidentielle et impartiale.</p>
35. Conditions de paiement	L'IDLO effectuera le paiement dans les 30 jours suivant la réception satisfaisante de toutes les marchandises et sur présentation de la facture par le fournisseur.
36. Conditions générales et code de conduite des fournisseurs	<p>Tout contrat ou bon de commande qui sera signé à la suite du présent appel d'offres sera soumis aux conditions générales et au code de conduite des fournisseurs de l'IDLO, joints en annexe H.</p> <p>Le simple fait de soumettre une offre implique que le soumissionnaire accepte les deux annexes dans leur intégralité.</p>
37. Dommages-intérêts liquidés	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui - En cas de retard de livraison des Services, l'IDLO sera en droit de réclamer des dommages-intérêts forfaitaires au Contractant conformément à l'article 18 des Conditions Générales.</p> <p>Si le Contractant ne parvient pas à exécuter les Services demandés dans le délai spécifié et comme stipulé dans les termes et conditions du Contrat, l'IDLO peut, sans mise en demeure formelle et sans préjudice de ses autres recours en vertu du Contrat, avoir droit à des dommages-intérêts forfaitaires pour chaque jour de retard dans la fourniture et l'achèvement des Services.</p>
38. Offre partielle	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisé

ANNEXE B
CRITÈRES DE SÉLECTION PRÉLIMINAIRE

A. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ MINIMUM

Sujet	Critères	Exigence de soumission de documents
ADMISSIBILITÉ		
Statut juridique	Le vendeur est une entité légalement enregistrée.	Certificat de constitution/ d'enregistrement
recettes fiscales	Le vendeur est enregistré auprès de l'autorité fiscale du pays concerné.	Certificat de conformité fiscale valide
Admissibilité	Le fournisseur n'est ni suspendu, ni radié, ni autrement identifié comme inéligible par une organisation des Nations Unies ou le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale conformément à la clause 2 3 de l'annexe A de l'ITB .	Lettre d'auto-attestation (Conformément aux dispositions de l'annexe E)
Historique des litiges	Aucun historique cohérent de décisions judiciaires ou arbitrales contre le soumissionnaire au cours des 3 dernières années.	Lettre d'auto-attestation (Conformément aux dispositions de l'annexe E)
Faillite	N'a pas déclaré faillite, n'est pas impliqué dans une procédure de faillite ou de mise sous séquestre et il n'existe aucun jugement ou action en justice en cours contre le vendeur qui pourrait nuire à ses opérations dans un avenir prévisible.	Lettre d'auto-attestation (Conformément aux dispositions de l'annexe E)
Permis, propriété de véhicules	Le fournisseur doit fournir un permis de conduire valide et à jour pour le véhicule et avoir au moins 3 ans d'expérience de conduite antérieure.	Copie du permis de conduire actuel du conducteur et preuve de propriété du véhicule ou autres permis applicables

B. CRITÈRES DE QUALIFICATION

QUALIFICATION		
Expérience antérieure	Minimum 03 années d'expérience pertinente.	Liste de référence des services fournis par le soumissionnaire au cours des 3 dernières années avec montants, durée et destinataires, publics ou privés <i>(Selon la liste fournie à l'annexe E)</i>
Situation financière	<p>Chiffre d'affaires annuel moyen minimum de 5 000 EUR au cours des 3 dernières années. <i>(Pour les JV/Consortium/Association, toutes les parties doivent cumulativement satisfaire aux exigences).</i></p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer la solidité actuelle de sa situation financière et indiquer sa rentabilité prospective à long terme en soumettant un état financier vérifié (bilans, y compris toutes les notes y afférentes et comptes de résultat) pour les 3 dernières années.</p> <p><i>(Pour les JV/Consortium/Association, toutes les parties doivent cumulativement satisfaire aux exigences).</i></p>	États financiers vérifiés ou relevés bancaires
Capacité technique	Le soumissionnaire offre des services conformes aux spécifications et dispose des ressources nécessaires pour exécuter les services.	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des véhicules proposés • Liste des conducteurs proposés et de leurs permis de conduire. <i>(indiquez le nombre de chauffeurs disponibles et soumettez les détails pour chaque chauffeur, y compris les langues parlées .)</i>

ANNEXE C TERMES DE RÉFÉRENCE

Fourniture de service de location de véhicules avec chauffeurs à travers le Mali.

A. À propos de l'OIDD

L'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) est une organisation intergouvernementale exclusivement vouée à la promotion de l'État de droit. Créée en 1983, l'OIDD œuvre pour permettre aux gouvernements et aux citoyens de réformer les lois et de renforcer les institutions afin de promouvoir la paix, la justice, le développement durable et les opportunités économiques. Ses programmes, ses recherches et son plaidoyer politique couvrent tout le spectre de l'État de droit, de la paix et du renforcement des institutions au développement social et au redressement économique dans les pays sortant d'un conflit et œuvrant pour la démocratie.

L'OIDD a son siège à Rome, une antenne à La Haye et des bureaux de liaison pour les Nations Unies.

Nations Unies à New York et à Genève, et bureaux de pays en Afghanistan, en Arménie, aux Bahamas,

Burkina Faso, Honduras, Indonésie, Kenya, Kirghizistan, Jordanie, Libéria, Mali, Mexique, Moldavie,

Mongolie, Myanmar, Niger, Philippines, Somalie, Tunisie, Ouganda et Ukraine.

L'OIDD s'appuie sur une équipe dynamique, diversifiée, multinationale et multiculturelle, composée de plus de 400 employés, auxquels s'ajoutent des collaborateurs externes tels que des consultants et des stagiaires. Environ un quart des effectifs de l'OIDD est basé au siège de Rome, tandis que le reste est réparti dans le monde entier, dans nos antennes et bureaux nationaux.

B. Arrière-plan

Le présent contrat a pour objet la fourniture de services de location de véhicules avec chauffeurs

Au bureau de l'OIDD au Mali, à Bamako, Ségou, Mopti, Gao et Tombouctou, afin de lui permettre de remplir sa mission. Des moyens de transport fiables faciliteront le déplacement rapide du personnel et des partenaires de l'OIDD pour mener à bien diverses missions et/ ou activités dans les régions du Mali. Ces activités comprendront notamment le transport du personnel vers et depuis les sessions de formation, les réunions et les courses pour le compte de l'OIDD.

C. Conditions du contrat et résultats attendus

L'OIDD souhaite conclure un ou plusieurs accords-cadres avec des prestataires de services compétents et qualifiés. Un accord-cadre est un type d'accord, dont les termes et conditions permettent l'achat de biens ou de services sur une période déterminée, sans pour autant imposer à l'OIDD une quantité minimale ou maximale.

Chaque Accord-cadre comportera une liste de services spécifique, indiquant le prix plafond convenu lors de l'appel d'offres. Ce prix plafond (ainsi que les tarifs réduits, le cas échéant) est provisoire et sert uniquement à l'évaluation et à la comparaison des offres, ainsi qu'à la

détermination du prix plafond de l'Accord-cadre. Le Prestataire ne peut pas dépasser ce prix plafond.

Après avoir conclu un accord-cadre, l'IDLO passera une ou plusieurs commandes en **fonction des « besoins »**.

L'OIDD lancera un appel d'offres secondaire pour demander au fournisseur de confirmer par courriel la disponibilité et les tarifs de ses services. Le fournisseur devra confirmer par courriel dans les 48 heures (y compris les éventuelles remises applicables). L'OIDD prendra ses décisions d'attribution sur la base de l'offre la plus basse et la plus techniquement acceptable/ conforme.

L'attribution confirmée prendra la forme d'un bon de travail dûment autorisé. Ce bon de travail constitue l'engagement de l'OIDD envers les accords-cadres. Il fournira des informations sur les articles précis, leurs quantités et leurs prix unitaires (relevés de l'accord-cadre), ainsi que d'autres détails logistiques.

La durée des accords-cadres est de 12 mois avec une option de prolongation au même prix, aux mêmes conditions et modalités pour une deuxième période de 12 mois sous réserve de performances satisfaisantes et d'accord des deux parties.

Le présent Appel d'Offres porte sur la fourniture de services de location de véhicules assurés avec chauffeurs et d'entretien au Mali à Bamako, Ségou, Mopti, Gao et Tombouctou.

Le passager à bord du véhicule devra consulter le carnet de bord fourni par le Prestataire. Il devra le signer avant la prise en charge, à chaque destination, et lors de la restitution du véhicule.

D. Arrangement institutionnel

L'IDLO veillera à ce que le contractant tienne un journal de bord régulier qui sera signé à chaque arrêt. L'équipe des finances et de l'administration assurera la liaison/ interagira/ collaborera avec l'entrepreneur.

La fréquence des travaux sera déterminée en fonction de la demande de déplacement et du nombre de jours, conformément aux bons de travail émis.

E. Durée des travaux

L'OIDD émettra les ordres de travail au moins 5 jours avant la date limite. L'accord-cadre sera initialement signé pour une durée maximale de 12 mois. L'OIDD n'est pas tenue d'utiliser les services fournis par le prestataire. L'OIDD évaluera la qualité des services et des livrables pendant la période initiale de 12 mois. Sous réserve de la bonne exécution des prestations et de l'accord des deux parties, l'accord-cadre pourra être prolongé de 12 mois supplémentaires. Les prix resteront inchangés pendant la durée du contrat.

F. Lieu de travail

IDLO MALI - Bamako
IDLO MALI - Ségou
IDLO MALI - Mopti
IDLO MALI- Gao et Tombouctou

G. Étendue des travaux et exigences imposées à l'entrepreneur

- Conduire passager(s) en véhicule jusqu'au lieu (adresse) à Bamako, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou ou tout autre lieu au Mali indiqué par l'OIDD.
- Livraison et/ ou retrait de documents si nécessaire ;
- Transfert de bagages et/ ou de matériel de bureau si nécessaire ;

- **Qualifications et exigences minimales pour le(s) véhicule(s)**
 - a. Le Fournisseur doit déployer une flotte de Véhicules dont les modèles sont d'au moins 2018 produits . Le Fournisseur doit fournir une liste de Véhicules rattachés à une police d'assurance tous risques souscrite.
 - b. Tous les véhicules doivent être munis de plaques d'immatriculation conformément à la loi pour l'utilisation de l'IDLO.
 - c. Le Fournisseur doit assurer l'entretien des véhicules loués .
 - d. Le fournisseur doit fournir la preuve du contrôle technique valide du véhicule (le jour de son utilisation)
 - e. Les véhicules fournis par le fournisseur doivent être entièrement fonctionnels et disposer des outils et équipements nécessaires .
 - f. En cas de pannes mécaniques graves, il sera demandé à l'Entrepreneur de déployer une flotte alternative dans un délai de 3 à 6 heures selon le lieu.

g. Types et modèles de véhicules acceptés :

Le Fournisseur s'engage à respecter les marques de véhicules mentionnées ci-dessous :

Beaucoup	Article	Description des exigences	Catégorie	Modèle
1	Prado TXL	Moteur : 6 cylindres, injection directe de carburant, traction intégrale, 4 à 6 vitesses automatique/ manuelle, diesel ou essence.	4x4 à traction intégrale / SUV	20 18 ou plus
2	ToyotaV8	Moteur : 6 cylindres, injection directe de carburant, traction intégrale, 4 à 6 vitesses automatique/ manuelle, diesel ou essence.	4x4 à traction intégrale / SUV	20 18 ou plus
3	Toyota Hillux	Moteur : 6 cylindres, injection directe de carburant, traction intégrale, 4 à 6 vitesses automatique/ manuelle, diesel ou essence.	4x4 à traction intégrale / SUV	20 18 ou plus

- **Qualifications et exigences minimales pour le(s) conducteur(s)**
 - a. Le ou les chauffeurs employés par le Fournisseur doivent être titulaires d'un permis de conduire valide et justifier d'au moins **trois ans** d'expérience de conduite. Ils

- doivent être formés, pleinement qualifiés et physiquement aptes (examen de la vue) à exercer leurs fonctions.
- b. En tout temps, le ou les chauffeurs doivent respecter les normes de comportement professionnel acceptables et adopter une attitude orientée client. Sont considérés comme inacceptables le harcèlement ou la discrimination fondée sur l'origine ethnique, les croyances, la couleur de peau , le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'origine nationale.
 - c. Le fournisseur sera responsable du comportement / des actions du/ des chauffeur(s) et sera tenu de fournir un remplacement immédiat en cas de plainte/ faute.
 - d. La nourriture et l'hébergement du ou des chauffeurs pendant les déplacements sur le terrain seront à la charge du fournisseur.
 - e. Tous les conducteurs doivent avoir une éducation formelle de base, doivent être capables de lire et d'écrire et avoir une connaissance des sites gouvernementaux essentiels.
 - f. Les conducteurs possédant une certification en premiers secours et capables d'utiliser des trousse de premiers secours sont particulièrement les bienvenus.
 - g. L'OIDD se réserve le droit de vérifier les qualifications du ou des chauffeurs avant le début des prestations ou à tout moment pendant la durée du contrat. Sur demande, le ou les chauffeurs seront remplacés par un autre répondant aux conditions ci-dessus.
 - h. Le(s) conducteur(s) doivent fournir un numéro de téléphone mobile actif pour communiquer en cas de panne ou d'urgence.

H. Qualifications de l'entrepreneur retenu

Les prestataires souhaitant obtenir ce contrat auprès de l'IDLO doivent fournir les documents suivants :

1. Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
2. Certificat d'inscription au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier (RCCM) ;
3. Attestation de Régularité Fiscale (ARF) ;
4. Liste des flottes automobiles disponibles / proposées avec toutes les caractéristiques de sécurité et les tarifs par direction
5. Qualifications du conducteur et permis de conduire , propriété du véhicule
6. Coordonnées bancaires ;
7. Liste de trois (03) références .

ANNEXE D
FORMULAIRE DE SOUMISSION D'OFFRE

Ce formulaire doit être soumis en utilisant le papier à en-tête/ papier à lettres officiel du fournisseur dans le format spécifié ci-dessous)

Cher Monsieur/ Madame,

Après avoir examiné les documents d'appel d'offres, dont la réception est par la présente dûment reconnue, nous, soussignés, proposons de fournir des services de location de véhicules pour **[INSÉRER LE MONTANT D'ARGENT ET LA DEVISE]** comme cela peut être déterminé conformément au barème de prix (annexe F) ci-joint et faisant partie de cette offre.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à commencer et à terminer la fourniture de tous les services spécifiés dans le contrat dans les délais stipulés.

Nous acceptons de respecter cette offre pendant une période de 90 jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des offres dans l'appel d'offres, et elle restera contraignante pour nous et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période.

Nous acceptons par la présente les Conditions Générales de Vente de l'IDLO dans leur intégralité ainsi que la Politique de Paiement de l'IDLO dans les 30 jours suivant la prestation du service sur présentation d'une facture complète et correcte.

Nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter toute offre que vous pourriez recevoir.

Entreprise/ Organisation : _____

Nom: _____

Titre: _____

Date: **Select date**

Signature: _____

Dûment autorisé à signer cette offre

ANNEXE E
FORMULAIRE D'INFORMATION DU SOUSMISSIONNAIRE

Nom du soumissionnaire :	[Insérer le nom du soumissionnaire]	Date:	Select date
Référence ITB :	ITB 001-SER-ML-2025ITB		
Nom légal du soumissionnaire	[Complet]		
Adresse légale	[Complet]		
Année d'immatriculation	[Complet]		
Informations sur le représentant autorisé du soumissionnaire	Nom : [Complet] Titre : [Complet] Numéros de téléphone : [Complet] Courriel : [Terminé]		
Êtes-vous un fournisseur IDLO ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, [insérer le numéro du fournisseur IDLO]		
Pays d'opération	[Complet]		
Nombre d'employés à temps plein	[Complet]		
Certification d'assurance qualité (par exemple ISO 9000 ou équivalent) <i>(si oui, fournir une copie du certificat valide) :</i>	[Complet]		
Votre entreprise possède-t-elle une certification environnementale (ISO 14001, ISO 14064 ou équivalent) ? <i>(Si oui, veuillez fournir une copie du certificat valide)</i>	[Complet]		
Personne de contact que l'IDLO peut contacter pour toute demande de clarification lors de l'évaluation des offres	Nom : [Complet] Titre : [Complet] Numéros de téléphone : [Complet] Courriel : [Terminé]		
Veuillez joindre les documents suivants : [Conformément à l'annexe B – Critères de sélection préliminaire]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certificat de constitution/ Enregistrement d'entreprise ; ▪ soumissionnaire bénéficie d'un tel privilège ; ▪ États financiers vérifiés (bilans, y compris toutes les notes y afférentes et comptes de résultat) des 3 dernières années ou relevés bancaires. ▪ Liste des véhicules proposés ▪ Liste des conducteurs proposés et de leurs permis de conduire , la preuve de propriété du véhicule. 		

FORMULAIRE D'AUTO-ATTESTATION

Référence : **ITB 001-SER-ML-2025**

Je, soussigné, atteste par la présente que le soumissionnaire n'est ni suspendu, ni exclu, ni autrement déclaré inéligible par toute organisation des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale, conformément à l'annexe A, section 23 de l'ITB.

Je, soussigné, atteste par la présente qu'il n'y a eu aucun antécédent cohérent de décisions judiciaires ou arbitrales contre le soumissionnaire au cours des trois dernières années.

Je, soussigné, atteste par la présente que le soumissionnaire n'a pas déclaré faillite, n'est pas impliqué dans une procédure de faillite ou de mise sous séquestre et qu'il n'existe aucun jugement ou action en justice en cours contre le soumissionnaire qui pourrait nuire à ses opérations dans un avenir prévisible.

Je confirme que nous n'avons aucun conflit d'intérêt en relation avec ce processus d'approvisionnement.

Toutes les informations et tous les documents fournis avec notre offre/ proposition sont complets, véridiques et exacts. Nous reconnaissons que toute fausse déclaration ou omission de fournir des informations pertinentes peut entraîner la disqualification ou la résiliation du contrat.

Cette auto-attestation est faite au nom de (Nom du soumissionnaire) et dûment signée par le représentant autorisé .

Entreprise/ Organisation

Nom : (Nom complet)

Titre : (poste)

Adresse de l'entreprise :

Adresse email:

Numéro de téléphone:

Date:

Signature:

Sceau/ tampon de l'entreprise
(disponible)

FORMULAIRE DE LISTE DE RÉFÉRENCE

Non.	Service fourni	Somme (EUR)	Durée	Destinataire	Référence de contact
1	[Description du service]	[Montant]	[Dates de début et de fin]	[Nom du client]	[Nom du contact, e-mail, téléphone]
2	[Description du service]	[Montant]	[Dates de début et de fin]	[Nom du client]	[Nom du contact, e-mail, téléphone]
3	[Description du service]	[Montant]	[Dates de début et de fin]	[Nom du client]	[Nom du contact, e-mail, téléphone]

**ANNEXE F
BARÈME DE PRIX**

Le barème de prix doit fournir une ventilation détaillée des coûts. Veuillez fournir des chiffres distincts pour chaque groupe ou catégorie fonctionnelle.

Toutes les prestations seront facturées à un prix fixe (exonéré de TVA), quelle que soit la distance.

Le modèle de véhicule proposé : _____ :

Article	Description	Unité	Prix unitaire proposé en XOF
1.1	Location de véhicule avec chauffeur (Service journée complète) dans Bamako , Mali	Par jour	
1.2	Location de véhicule avec chauffeur (Service demi -journée) à Bamako , au Mali	Demi-journée	
2.1	Location de véhicule avec chauffeur (Service journée complète) de Bamako à Ségou , Mali	Par jour	
2.1	Location de véhicule avec chauffeur (Service journée complète) de Bamako à Ségou , Mali	Demi-journée	
3.1	Location de véhicule avec chauffeur (Service journée complète) à Ségou , Mali	Par jour	
3.2	Location de véhicule avec chauffeur (Service journée complète) à Ségou , Mali	Demi-journée	
4.1	Location de véhicule avec chauffeur (Service journée complète) de Ségou à Bamako	Par jour	

4.2	Location de véhicule avec chauffeur (Service journée complète) de Ségou à Bamako	Demi-journée	
5.1	Location de véhicule avec chauffeur (Service journée complète) à Mopti	Par jour	
5.2	Location de véhicule avec chauffeur (Service journée complète) à Mopti	Demi-journée	
6.1	Location de véhicule avec chauffeur (Service journée complète) à Gao	Par jour	
6.2	Location de véhicule avec chauffeur (Service journée complète) à Gao	Demi-journée	
7.1	Location de véhicule avec chauffeur (Service journée complète) à Tombouctou	Par jour	
7.2	Location de véhicule avec chauffeur (Service journée complète) à Tombouctou	Demi-journée	

<p>Nom, fonction et signature du soumissionnaire</p> <hr/> <p><i>Dûment autorisé à signer cette offre</i></p> <p>Date:</p>	<p>Cachet de l'enchérisseur</p>
--	--

ANNEXE G
CONDITIONS PARTICULIÈRES DU CONTRAT DE L'OIDD

Les conditions particulières du contrat suivantes complètent et/ou modifient les conditions générales de l'IDLO pour l'achat de services de location de véhicules avec chauffeur. En cas de conflit, les dispositions des Conditions particulières du contrat prévalent sur celles des Conditions générales de l'OIDD pour l'approvisionnement en Services de location de véhicule avec chauffeur

Lieu de livraison	Les services seront fournis dans les dates réservées après réception du bon de travail de l'IDLO.
La date de livraison	L'accord-cadre sera signé pour une durée maximale de 12 mois. L'OIDD n'est pas tenue d'utiliser les services fournis par le contractant. L'OIDD évaluera la qualité des services et des livrables après 12 mois de prestation. Sous réserve de résultats satisfaisants et d'accord des deux parties, l'accord-cadre pourra être prolongé de 12 mois. La durée totale du contrat ne dépassera pas 24 mois. Les prix resteront inchangés pendant la période d'exécution du contrat.
Conditions de paiement	L'IDLO traitera le paiement dans les 30 jours suivant la réception satisfaisante de tous les biens/prestations de services et dès réception de la facture complète et correcte par le prestataire de services.

ANNEXE H
CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OIDD POUR L'ACQUISITION DE BIENS OU DE SERVICES
ET
CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS DE L'IDLO

Toute soumission de proposition impliquera l'acceptation inconditionnelle des conditions générales de l'IDLO pour les biens et services et l'adhésion au code de conduite des fournisseurs.

Les documents sont disponibles sur le site Web des achats de l'IDLO :

https://www.idlo.int/sites/default/files/documents/general_terms_and_conditions_for_goods_august_2020.pdf

https://www.idlo.int/sites/default/files/documents/general_terms_and_conditions_for_services_fev_2022.pdf

<https://www.idlo.int/sites/default/files/documents/idlo-supplier-code-of-conduct.pdf>